Personnels précaires non-enseignants du premier degré
AVS, EVS, AP sous contrat CUI-CAE

Saisissez la justice pour faire condamner un employeur qui ne paie pas, ne respecte pas ses engagements, vous méprise !

Participez à la réunion d'information syndicale de SUD Education et de la CGT Educ'action (sur temps de travail et sans perte de salaire)

SPÉCIALE SAISINE DES PRUD'HOMMES

Le 19 janvier 2014 de 13h30 à 15h30 à PARIS

30 bis rue des boulets, Paris 11éme - Métro Nation ou rue des Boulets (code 248A)

***Les réunions d'information syndicale sont de droit : 1h par mois travaillé, cumulables**. La réunion a lieu sur votre temps de travail, votre absence est donc payée. Il suffit de prévenir votre directrice/teur d'école avec la **lettre adressée au chef-fe d'établissement employeur, voir modèle ci-dessous**. Il/Elle ne peut pas vous refuser d'y aller. L'absence de réponse vaut accord.*

En cas de problème, contactez

SUD Education 92 : 01 43 70 56 87 ou par mail sudeducation92@gmail.com

ou CGT Educ'ation 92 : sdencgt92@wanadoo.fr,

Toutes les infos pour les personnels précaires sur le site www.sudeducation92.ouvaton.org **rubrique précarité.**

(lieu), le 2015
(Nom, prénom, école-s d'affectation)

(Coordonnées du lycée employeur)

Objet : réunion d'information syndicale

(Madame, Monsieur) le/la Chef-fe d'établissement,
J'ai l'honneur de vous informer que je participerai à la réunion d'information syndicale ouverte aux CUI-CAE du département, organisée par les syndicats SUD éducation 92 et la CGT Educ'action 92 le lundi 19 janvier 2015 de 13h30 à 15h30 à Paris.
Ceci conformément à l'article 5 du décret du 28 mai 1982 relatif à l'exercice du droit syndical qui prévoit notamment le versement intégral du salaire.
Vous souhaitant bonne réception de ce courrier, je vous prie d'agréer, (Madame, Monsieur) le Chef d'établissement, l'expression de mes salutations.

Signature

Possibilité aussi de préparer collectivement les saisines aux prud'hommes en dehors du temps de travail le samedi 17 janvier de 12H à 14H
lors de la permanence tenue pour et par des précaires de l'Education syndiquéEs et non syndiquéEs
30bis rue des Boulets 75011 Paris, code 248A, métro : Rue des Boulets ligne 9
Contact mail : ac.iledefrance@gmail.com